

CLUB LABELS 2026



EXPOSÉ SUR L'ATTRIBUTION DU LABEL AUX CLUBS DE FORMATION DE SWISS TRIATHLON

Ittigen près de Berne, octobre 2025

TABLE DES MATIÈRES

EXPOSÉ SUR L'ATTRIBUTION DU LABEL 2026	3
BASE ET OBJECTIFS DE L'ATTRIBUTION DU LABEL	3
L'ATTRIBUTION DES LABELS AUX CLUBS.....	4
LE PROCESSUS D'ATTRIBUTION DU LABEL.....	4
 PRÉSENTATION DU LABEL.....	 5
NIVEAUX DE LABEL	6
CRITÈRES DU LABEL	7
CONDITIONS GÉNÉRALES	7
DOMAINE ENTRAÎNEUR·E·S.....	8
DOMAINE OFFRE D'ENTRAÎNEMENT	9
DOMAINE ATHLÈTES	10
TABLEAU D'ÉVALUATION 2026.....	11
CRITÈRES ET DEMANDE D'UN CRP DANS UNE ALLIANCE DE CLUBS.....	12
SOUTIEN / PROMOTION	13

EXPOSÉ SUR L'ATTRIBUTION DU LABEL 2026

Swiss Triathlon attribuera dès 2026, chaque année, des labels aux clubs de formation.

Les exigences sur le parcours de l'athlète sont très élevées. Afin que les entraîneur·e·s puissent accompagner au mieux les jeunes athlètes sur la voie menant au plus haut niveau international, il faut, en plus des compétences techniques et pédagogiques nécessaires, un environnement favorable à la performance ainsi qu'une planification à long terme. Dans l'idéal, l'entraîneur·e suit ses athlètes dès le niveau Talent (selon le modèle FTEM) dans toutes les disciplines. Le temps requis pour cela est difficilement réalisable à titre bénévole, d'autant plus si l'entraîneur·e exerce une autre activité professionnelle. Plus un entraînement des jeunes peut être accompagné activement par le coach, plus le processus d'entraînement peut être mené de manière ciblée durant cette phase cruciale du développement. Lorsqu'un club dispose d'infrastructures professionnelles, d'une direction solide et d'entraîneur·e·s qualifié·e·s employé·e·s, les conditions sont réunies pour assurer une certaine durabilité et constance au sein de la structure. Avec ce concept de label, Swiss Triathlon mise sur cette continuité dans la collaboration avec ses clubs partenaires et cherche à établir, par ce système, des lignes directrices communes.

BASE ET OBJECTIFS DE L'ATTRIBUTION DU LABEL

La philosophie de formation axée sur l'athlète de Swiss Triathlon repose sur deux piliers :

- **Promotion de la passion** : Le plus grand nombre possible d'enfants et de jeunes doivent pouvoir découvrir le triathlon dans la phase clé « Foundation », y prendre plaisir et avoir la possibilité de participer régulièrement à des entraînements encadrés par des entraîneurs formés dans leur région.
- **Promotion des talents** : Un travail de formation de haute qualité dans le domaine « Talent », soutenu par les clubs et la fédération, constitue la base d'une participation réussie de l'élite aux grandes compétitions internationales (championnats d'Europe et du monde, WTCS, Jeux olympiques).

Un travail de formation réussi et durable se mesure à...

- du nombre le plus large possible de clubs disposant de programmes de formation pour les jeunes, coopérant entre eux au niveau régional dans une logique d'optimisation du développement des athlètes et bénéficiant d'un label correspondant
- du nombre d'entraîneurs de triathlon formés de manière qualitative, reconnus J+S et, dans le meilleur des cas, titulaires d'un diplôme d'entraîneur professionnel délivré par la formation des entraîneurs suisses
- du nombre d'activités J+S en triathlon organisées dans des infrastructures appropriées

- du nombre d'athlètes participant aux entraînements et aux compétitions
- des succès sportifs au niveau international

L'ATTRIBUTION DES LABELS AUX CLUBS

L'attribution des labels aux clubs vise à renforcer les structures régionales et à les soutenir en fonction de leurs besoins. Elle sert également aux clubs de formation d'instrument d'orientation pour leur travail avec les jeunes. Le label constitue, vis-à-vis des partenaires des clubs, un gage de qualité, une distinction et une reconnaissance de leur bon travail. Tous les clubs participants peuvent utiliser le logo, par exemple sur leur site internet, sur leurs réseaux sociaux ou pour le recrutement de nouveaux athlètes. Grâce à l'attribution des labels aux clubs, Swiss Triathlon obtient une vue d'ensemble des clubs de formation en Suisse, peut soutenir plus efficacement leurs structures et crée une valeur ajoutée pour les clubs.

LE PROCESSUS D'ATTRIBUTION DU LABEL

Le processus débute en novembre de chaque année. Une attribution à plus long terme serait souhaitable afin d'offrir une meilleure sécurité de planification pour les clubs, mais elle ne peut être garantie en raison de la situation incertaine du financement par Swiss Olympic à partir de 2027. Le calendrier exact est défini selon les directives de Swiss Olympic.

Novembre 2025	Envoi du concept, y compris les directives de la procédure de sélection, aux clubs de formation
Jusqu'au 31.01.2026	Date limite de candidature pour l'attribution du label (Lien de dépôt sur le site web)
Jusqu'en mars 2026	Évaluation des candidatures par Swiss Triathlon et retour d'information aux clubs
Mars 2026	Attribution des labels
Mai 2026	Forum NWF 2026
Été 2026	Annonce du soutien financier pour les entraîneurs issus de la NWF et versement des fonds

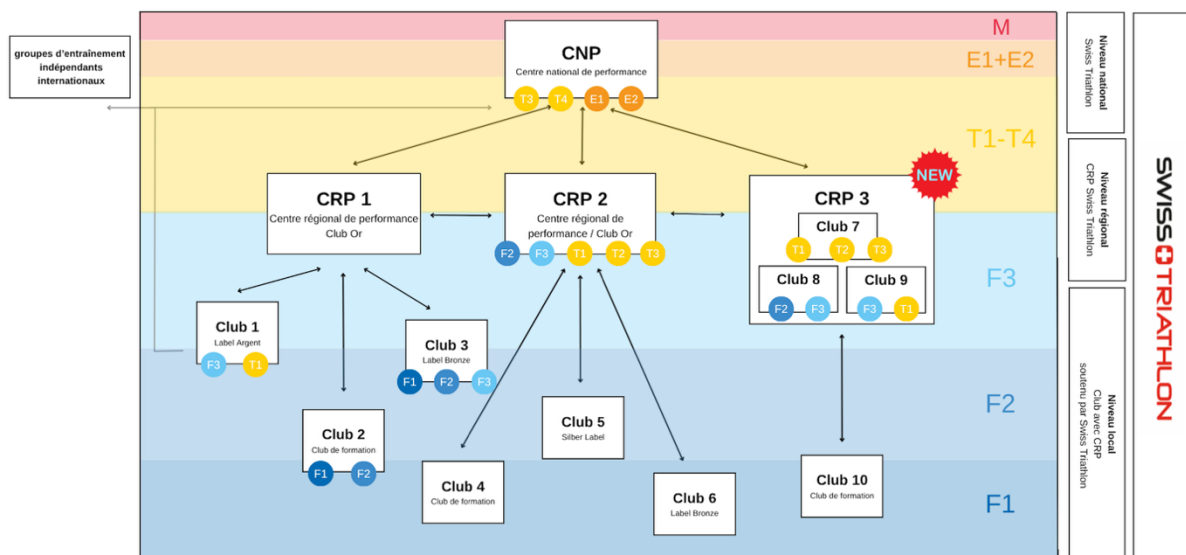
PRÉSENTATION DU LABEL

Swiss Triathlon attribue fondamentalement les labels suivants aux clubs de formation participants, sur la base de leur classification :

- Club de formation
- Club Bronze
- Club Argent
- Club Or / Centre régional de performance (CRP)

Nouveau dès 2026, il sera possible de déposer des demandes de reconnaissance d'une structure CRP au sein d'une alliance de clubs. Dans ce cadre, les clubs participants mettent en commun leurs ressources afin de créer une institution de formation centrée sur les athlètes et reçoivent, en contrepartie, un label CRP commun, formulé de manière neutre. Les critères relatifs à une telle demande se trouvent à la page 12 : Structure CRP dans l'alliance de clubs.

L'illustration ci-dessous montre l'intégration du système de labels selon le modèle FTEM Suisse.



NIVEAUX DE LABEL

Club de formation :

Dans un club de formation, un entraînement de triathlon pour les jeunes athlètes est proposé régulièrement, au minimum une fois par semaine, par des entraîneurs reconnus J+S, dans une optique de promotion de la passion. Les débutants peuvent découvrir le triathlon. Les athlètes s'entraînent ensemble et participent à des compétitions.

Club Bronze:

Dans un club Bronze, des entraînements réguliers dans toutes les disciplines sont proposés aux athlètes. Les entraînements sont dirigés par des entraîneurs qualifiés. Les athlètes participent à des compétitions, les talents sont accompagnés individuellement au sein du club dans une optique de promotion des talents et participent au processus de sélection des cadres.

Club Argent:

Un club Argent propose en outre une offre d'entraînement adaptée à ses athlètes (âge, niveau FTEM). Les entraîneurs responsables disposent des formations requises (voir critères) et favorisent de manière ciblée un développement durable et à long terme de leurs talents.

Gold Or / CRP:

Un club Or propose aux athlètes une offre d'entraînement allant de la catégorie écoliers jusqu'à la catégorie juniors (F2/3-T3). Grâce à la taille du club, cet encadrement peut être organisé en plusieurs groupes d'entraînement. L'un de ces groupes est appelé « groupe d'entraînement Talent ». Ce groupe réunit les athlètes titulaires d'une Swiss Olympic Talent Card qui souhaitent pratiquer le triathlon de manière orientée vers la performance. La promotion des talents est dirigée par un*e entraîneur*e professionnel*le. Les athlètes d'autres clubs possédant une Talent Card doivent également pouvoir bénéficier de cette offre, en coordination avec leur club d'origine et le club Or. Ainsi, un club Or apporte une valeur ajoutée à l'ensemble de la région et est donc également désigné comme centre régional de performance (CRP).

CRP au sein d'une alliance de clubs:

Un CRP au sein d'une alliance de clubs est attribué sur demande à au moins deux clubs reconnus et titulaires d'un label. L'élément déterminant est une collaboration régionale claire et cohérente entre les clubs participants. L'un des clubs assume la responsabilité principale de l'alliance et assure la direction du CRP. L'offre d'entraînement comprend à la fois des activités accessibles aux enfants et aux jeunes débutants (F2-F3) sur plusieurs sites, ainsi qu'au minimum un groupe d'entraînement « Talent » auquel les athlètes de tous les clubs participants peuvent prendre part. Le programme est encadré par au moins un·e entraîneur·e professionnel·le employé·e ou mandaté·e. Les CRP au sein d'une alliance de clubs complètent l'excellente offre d'entraînement des clubs Or disposant du statut de CRP et, pour cette raison, ne se situent en général pas dans la même région.

CRITÈRES DU LABEL

Lors de l'attribution des labels, les trois domaines suivants sont pris en compte.

- Entraîneurs
- Offre d'entraînement
- Athlètes

Pour l'obtention d'un label, les exigences minimales de chaque niveau doivent en principe être remplies dans les trois domaines. Certains domaines ne permettant pas une classification supérieure peuvent être compensés par un plan de développement et des objectifs présentés, ce qui peut conduire à une classification plus élevée sous réserve. Swiss Triathlon décide individuellement de ces cas.

En outre, il existe des conditions de base formelles qui doivent être remplies pour l'attribution d'un label, indépendamment des trois domaines. Ces conditions de base sont présentées au début du tableau d'évaluation.

Les pages suivantes décrivent en détail les critères des trois domaines : entraîneurs, athlètes et offre d'entraînement.

Les critères pour une demande de reconnaissance d'un CRP au sein d'une alliance de clubs sont présentés séparément dans la section suivante.

CONDITIONS GÉNÉRALES

Tous les clubs de formation doivent remplir les conditions de base suivantes pour pouvoir participer au processus de labellisation :

- Membre de Swiss Triathlon
- Charte d'éthique et connaissance des offres de Swiss Sports Integrity
- Inscription des jeunes athlètes dans Fairgate et J+S BDNS
- Planification de carrière des athlètes
- Planification de carrière des entraîneurs par le/la coach J+S
- Planification de la saison

L'entraînement de performance pour les jeunes doit être orienté vers des objectifs précis. C'est pourquoi une planification de saison, comprenant des objectifs et des contenus clairs, constitue une base essentielle pour le travail des entraîneurs et des athlètes. La **planification de saison**...

- tient compte des orientations du concept FTEM et du nouveau manuel Talent, ainsi que des standards minimaux indiqués dans le tableau d'évaluation.
- définit les objectifs et les contenus pour les différentes phases d'entraînement,
- comprend toutes les mesures et compétitions prévues.

DOMAINE ENTRAÎNEURS

Afin de garantir un travail durable au sein des clubs et des structures, les entraîneurs doivent être formés et perfectionnés de manière continue. Le/la coach J+S du club est responsable de la planification de carrière des entraîneurs.

Label	Club de formation	Bronze	Argent	Or / CRP
Les entraîneurs qui travaillent avec des athlètes du niveau F	Cours de base J+S	Entraîneur*e C Triathlon ou FC1 dans un sport de base + équivalence Triathlon	Entraîneur*e C Triathlon ou FC1 dans un sport de base + équivalence Triathlon	Entraîneur*e C Triathlon (J+S FC1)
Les entraîneur·e·s qui travaillent avec des athlètes du niveau T1 et supérieur	Cours de base J+S	Entraîneur*e B Triathlon (J+S FC2)	Entraîneur*e A Triathlon (J+S FC2-L)	CED ou CEP + Entraîneur*e A Triathlon (J+S FC2-L)
Type d'engagement	aucune exigence	aucune exigence	Mandaté*e par la PR ou sous contrat d'emploi (min. 30 %)	Mandaté*e par la PR ou sous contrat d'emploi (min. 50 %)

Swiss Triathlon accorde une grande importance à ce que les jeunes athlètes soient encadrés par des entraîneurs formés au sein des clubs. Plus un*e athlète progresse sur le parcours décrit par le modèle FTEM, plus les exigences augmentent — non seulement pour lui/elle, mais aussi pour l'entraîneur*e.

Dans les niveaux F et T1, la collaboration avec des entraîneurs issus des disciplines individuelles est encouragée, car ils/elles disposent souvent d'un vaste savoir-faire dans la transmission des bases. Cependant, avec l'augmentation du contenu spécifique au triathlon à partir des niveaux T1/T2, les entraîneurs doivent également posséder les formations correspondantes en triathlon ou présenter un plan de formation approprié.

Outre la qualité élevée de la formation des athlètes, un grand nombre d'entraîneurs de triathlon qualifiés influence également le soutien financier accordé par la fédération.

Le/la coach J+S indique, dans le tableau de labellisation et en concertation avec les entraîneur*s, qui participera dans les prochaines années à des formations et perfectionnements, et procède à leur inscription en conséquence.

Afin que Swiss Triathlon puisse inscrire correctement les entraîneur*s auprès des organismes régionaux de Swiss Olympic, la fédération a besoin des informations suivantes de la part du club ou du CRP :

- Description de poste
- Taux d'occupation de l'entraîneur*e
- Type d'engagement

Un accord écrit entre l'entraîneur*e et le club représente également une reconnaissance du travail des entraîneurs. Les informations fournies sont traitées de manière confidentielle.

DOMAINE OFFRE D'ENTRAÎNEMENT

En organisant les activités du club comme activités J+S Triathlon, le club profite directement des subventions J+S du groupe d'utilisateurs 1. De plus, cela garantit que les entraînements et offres sont encadrés par un·e moniteur·trice J+S Triathlon. Un autre objectif de Swiss Triathlon est d'augmenter le nombre d'activités J+S dans le triathlon – un facteur important pour le classement de notre sport auprès de Swiss Olympic.

Label	Club de formation	Bronze	Argent	Or / CRP
Volume	Offre spécifique pour les jeunes athlètes au minimum une fois par semaine	Au minimum 5 UE de 60 minutes = 5 heures	Au minimum 10 UE de 60 minutes = 10 heures	Au minimum 14 UE de 60 minutes = 14 heures
dont natation		Au minimum 2-3 UE de 60 minutes = 2-3 heures	Au minimum 4-5 UE de 60 minutes = 4 heures	Au minimum 6 UE de 60 minutes = 6 heures
dont vélo		Au minimum 1 UE de 60 minutes = 1 heures	Au minimum 2 UE de 60 minutes = 2 heures	Au minimum 3 UE de 60 minutes = 3 heures
dont course à pied		Au minimum 1 UE de 60 minutes = 1 heures	Au minimum 2-3 UE de 60 minutes = 2-3 heures	Au minimum 3 UE de 60 minutes = 3 heures
dont entraînement général / athlétisme		Au minimum 0-1 UE de 60 minutes = 0-1 heures	Au minimum 1 UE de 60 minutes = 1 heures	Au minimum 2 UE de 60 minutes = 2 heures

*UE = au minimum 60 minutes de temps d'entraînement conformément aux directives J+S

Dans le tableau d'évaluation, les clubs indiquent séparément leur structure hebdomadaire en vigueur pour les différents niveaux, en joignant ce document sous forme de fichier PDF. Le format peut désormais être choisi librement. Les unités d'entraînement correspondantes doivent être identifiées avec leur durée de manière à permettre une évaluation du nombre total d'heures par discipline. La structure hebdomadaire est complétée par les données officielles des activités J+S saisies dans le groupe d'utilisateurs BDNS 1 pour l'année précédente, lesquelles doivent corroborer la structure hebdomadaire soumise. Ces deux éléments permettent d'évaluer les unités d'entraînement effectivement réalisées sur place. Une preuve des activités J+S effectuées en présentiel est obligatoire.

Swiss Triathlon soutient la collaboration régionale entre les clubs. C'est pourquoi la fédération vise à encourager de manière ciblée des activités allant au-delà du cadre de chaque club individuel. Des **Regio Days** communs ainsi que des offres d'entraînement ouvertes favorisent à la fois le développement de nos talents et les échanges entre les clubs. Grâce à ces activités, le club organisateur peut améliorer ses statistiques J+S et bénéficier de subventions. Swiss Triathlon apporte son soutien à l'organisation et à la mise en œuvre de ces activités, tant sur le plan logistique que financier.

DOMAINE ATHLÈTES

Label	Club de formation	Bronze	Argent	Or / CRP
Nombre de jeunes athlètes que le club déclare chaque année à Swiss Triathlon via Fairgate	5	15	25	35
Nombre d'athlètes participant régulièrement (au minimum trois départs) aux séries de Swiss Triathlon (Regio League, Youth League, National League)	>1	5	10	15
Nombre de talents (régionaux, nationaux)	/	1	3	5

La saisie du nombre d'athlètes dans les trois domaines mentionnés est effectuée par Swiss Triathlon. Le montant des subventions que Swiss Triathlon reçoit de Swiss Olympic dépend, entre autres, de la taille de la fédération, mesurée par son nombre de membres. C'est pourquoi chaque sportif membre d'un club de triathlon doit également être enregistré*e auprès de Swiss Triathlon. Des contributions de soutien plus élevées profitent également aux clubs et aux athlètes.

L'un des grands objectifs de Swiss Triathlon est de renforcer la collaboration régionale entre les clubs. Concrètement, les clubs Or doivent fonctionner comme centres régionaux de performance et être ouverts aux talents ainsi qu'aux plus petits clubs situés à proximité. Nous leur offrons ainsi des possibilités d'entraînement supplémentaires dans des groupes plus importants, favorisons les échanges entre entraîneurs et développons les talents de manière collective. Swiss Triathlon soutient cette offre d'entraînement par des moyens financiers supplémentaires, dont bénéficient à nouveau les grands clubs. Les détails concernant ce soutien figurent à la page 13.

TABLEAU D'ÉVALUATION 2026

Le tableau d'évaluation est un fichier XLS autonome. Il offre aux clubs l'avantage d'évaluer rapidement et de manière transparente les différents domaines et de procéder à leur propre autoévaluation. Swiss Triathlon met ce document d'évaluation à disposition de tous les clubs enregistrés. Les clubs remplissent les champs correspondants et renvoient l'évaluation à Swiss Triathlon avant le 31.01.2026. Swiss Triathlon vérifie ensuite les informations fournies, demande des précisions si nécessaire, puis attribue les labels sur cette base.

LABEL 2026						CLUB:	NOM	
Pts.	Section / Critère	Conditions minimales				CHECK	RÉSULTAT	REMARQUES
		CF	BRONZE	ARGENT	OR/CRP			
CONDITIONS DE BASE								
	Membre de Swiss Triathlon	x	x	x	x			
	Saisie de tous les athlètes de la relève sur Fairgate	x	x	x	x			
	Planification de carrière des athlètes		x	x	x			
	Charte éthique / Connaissance de Swiss Sports Integrity et de ses institutions	x	x	x	x			
	Planification annuelle (voir feuille supplémentaire)		x	x	x			
	Le coach J+S établit un plan de carrière pour les entraîneurs de club		x	x	x			
TOTAL CONDITIONS DE BASE							0	
SECTION COACHES (max 16 Points)								
Coaches de niveau F							Coaches F	
1	Cours de base J+S	x						
3	Entraîneur J+S C dans une des disciplines sportives mères + équivalence triathlon		x	x			0	
5	Entraîneur J+S C de triathlon				x			
Coaches de niveau T							Coaches T	
1	Cours de base J+S	x						
5	Entraîneur J+S B triathlon		x					
6	Entraîneur J+S A triathlon			x			0	
8	Entraîneur J+S A triathlon + CEP				x			
10	Entraîneur J+S A triathlon + CED				x			
3	Type d'emploi pour les mandataires de la PR ou relation de travail (+ détails)			x	x		0	
TOTAL SECTION COACHES		2	8	12	16		0	
SECTION ENTRAÎNEMENT (max 14 Points)								
Total (offre d'entraînement hebdomadaire dans le domaine de la relève)							Total	
1	> 1 UE & 1h	x						
2	> 3 UE & 3h						0	
4	> 5 UE & 5h		x					
6	> 10 UE & 10h			x				
8	> 14 UE & 14h				x			
dont entraînement de natation							N	
1	> 2 UE & 2h		x					
1,5	> 4 UE & 4h			x			0	
2	> 6 UE & 6h				x			
dont entraînement de vélo							V	
0,5	> 1 UE & 1h		x					
1	> 2 UE & 2h			x			0	
1,5	> 3 UE & 3h				x			
dont entraînement de course à pied							C	
0,5	> 1 UE & 1h		x					
1	> 2 UE & 2h			x			0	
1,5	> 3 UE & 3h				x			
dont entraînement alternatif/général							a	
0,5	> 1 UE & 1h		x	x				
1	> 2 UE & 2h				x		0	
TOTAL SECTION ENTRAÎNEMENT		1	6,5	10	14		0	
SECTION ATHLÈTES (max 14 Points)								
Nombre d'athlètes de la relève (Fairgate)							fairgate	
0,5	5	x						
1	> 15		x				0	
2	> 25			x				
4	> 35				x			
6	> 50				x			
Nombre d'athlètes de la relève avec au moins 3 départs en série							départs en série	
0,5	< 5	x						
1	> 5		x					
2	> 10			x			0	
3	> 15				x			
4	> 20				x			
Nombre de talents							talents	
1	1 to 2		x					
2	3 to 4			x				
3	5 to 7				x		0	
4	> 8				x			
TOTAL SECTION ATHLÈTES		1	3	6	10		0	
							POINTS CLUB	LABEL
CONDITIONS DE BASE		4	5	5	6		0	
TOTAL		4	17.5	28	40		0	

Abb: Extrait du tableau d'évaluation LABEL 2026

CRITÈRES ET DEMANDE D'UN CRP DANS UNE ALLIANCE DE CLUBS

Un CRP dans un système d'alliance entre plusieurs clubs ayant un lien géographique direct offre de grandes opportunités à tous les clubs participants. Grâce à cette collaboration, l'offre régionale d'entraînement au niveau Talent s'améliore, de même que les conditions d'emploi des entraîneurs de club grâce à des réglementations communes en matière de congés et à un*e responsable direct*e (direction du CRP). Elle favorise également les échanges professionnels entre les entraîneurs des clubs et une plus grande homogénéité des groupes d'entraînement lors des camps et des semaines à thème communes.

La demande doit être soumise par écrit sous la forme d'un court concept au plus tard le 31.01.2026. Les exigences minimales suivantes doivent y être abordées :

- La demande est déposée par la future direction prévue d'au moins deux clubs de l'alliance, chacun participant également de manière indépendante au processus normal de labellisation.
- Le CRP au sein de l'alliance reçoit un nom neutre, indépendant des clubs.
- Chaque club de l'alliance doit, à titre individuel, disposer au minimum d'un Label Bronze et satisfaire ainsi aux conditions correspondantes de ce niveau. Au moins un club doit être titulaire d'un Label Argent.
- Au moins un*e entraîneur*e au sein de l'alliance des clubs doit posséder la reconnaissance d'entraîneur*e professionnel*le d'ici mai 2026 et être responsable du groupe Talent au sein du CRP.
- Le club assumant la direction du CRP garantit un contrat d'emploi ou un mandat d'au moins 30 % pour l'entraîneur*e professionnel*le.
- Il doit être clairement démontré comment la collaboration entre les clubs est organisée selon une philosophie de formation centrée sur l'athlète au niveau Talent.
- L'aspect de durabilité pour le développement des jeunes dans la région doit être explicitement argumenté.
- Une planification de saison conforme au manuel Talent de Swiss Triathlon vient étayer les mesures et orientations décrites dans le concept du CRP.

Les demandes sont examinées par le responsable du secteur jeunesse, en concertation avec le National Coach Junior ainsi que la cheffe du sport d'élite. Une réponse motivée concernant une éventuelle reconnaissance est transmise dans le cadre du processus d'attribution des labels en mars 2026.

SOUTIEN / PROMOTION

À travers la structure de labellisation, Swiss Triathlon vise à renforcer la collaboration entre les clubs et la fédération, afin de consolider les structures de clubs à large échelle et de favoriser la professionnalisation continue du sport de performance chez les jeunes. Conformément à ces principes directeurs, les clubs sont soutenus chaque année civile par Swiss Triathlon pour leur engagement de la manière suivante :

Club Or / CRP

- Plakette Label Or / CRP
- Les entraîneurs professionnels (à partir du niveau Entraîneur*e professionnel*le – CEP – ou équivalence) donnent droit à des subventions. Le montant dépend du taux d'occupation de l'entraîneur*e. Actuellement, une subvention annuelle de CHF 20'480 est prévue pour un poste à 100 % (état: octobre 2025).
- Soutien pour l'obtention de subventions cantonales ou communales
- Participation aux réunions des CRP Jeunesse (1x par trimestre)
- Participation à la commission de sélection Jeunesse, un*e représentant*e par région (désigné par les CRP de la région)
- 2 billets pour la Journée des entraîneurs
- Soutien pour l'organisation d'un Regio Weekend au sein du club
- Invitation au Forum de la relève (PR)
- Invitation à la réunion régionale
- Bons de formation pour les cours J+S d'une valeur de 300 CHF par club
- Sur demande, 1 journée Coach2Coach avec le National Coach
- Si possible, participation à une formation lors d'une compétition internationale

Club Argent

- Plakette Label Argent
- Les entraîneurs professionnels (à partir du niveau Entraîneur*e professionnel*le – CEP – ou équivalence) donnent également droit à un financement complémentaire. Le montant dépend du taux d'occupation de l'entraîneur*e. Actuellement, une subvention annuelle de CHF 20'480 est prévue pour un poste à 100 % (état: octobre 2025).
- Invitation au Forum de la relève (PR)
- Invitation à la réunion régionale
- Bons de formation pour les cours J+S d'une valeur de 300 CHF par club
- Soutien pour l'organisation d'un Regio Day au sein du club

Club Bronze

- Plakette Label Bronze
- Bons de formation d'une valeur de 200 CHF par club
- Invitation au Forum de la relève (PR)
- Invitation à la réunion régionale

Afin d'offrir une réelle valeur ajoutée à tous les clubs participant au processus de labellisation, Swiss Triathlon organise, en mai suivant chaque cycle de labellisation, un **Forum NWF/PR** destiné aux responsables jeunesse des clubs de formation.

Les clubs peuvent y partager leurs expériences à travers des **exemples de bonnes pratiques**, élaborer ensemble des stratégies communes ou encore apprendre de spécialistes externes. Swiss Triathlon reste ouvert aux propositions de thèmes émanant des clubs.

La journée des entraîneurs de Swiss Triathlon est ouverte à tous les entraîneurs. Cette journée offre des opportunités d'échanges, de transfert et de partage de connaissances, ainsi que la transmission d'informations issues du domaine du sport de performance. Les souhaits thématiques des entraîneurs sont volontiers pris en compte.

De plus, des visioconférences peuvent être organisées, en accord avec Swiss Triathlon, afin de discuter de thématiques spécifiques et d'élaborer des solutions communes.